REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 31/07/2024

Reçu en préfecture le 31/07/2024

Publié le

ID: 033-213304850-20240709-DM1-DE

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Terre, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame ALFONSO-CHARIOL, Maire.

Date de convocation: 03 juillet 2024

Nombre de Conseillers

En exercice: 19
Présents: 13
Absents excusés: 5
Absent: 1

<u>Présents</u>: MM. ALFONSO-CHARIOL, BUTON, CANTIN, CURELY DUPONT DURAND, FONMARTY, GRANEREAU, GUÉ, LERUTH, LOREAU, ROSSI UGOLINI.

Absents excusés: MM. BIRH, CANTE, LAGUILLON, MICHEL,

MOULIERAC.

M. CANTE a donné pouvoir à Mme ALFONSO-CHARIOL

M. LAGUILLON a donné pouvoir à Mme GUE

M. MICHEL a donné pouvoir à Mme ROSSI

Absent: M. SPERANZINI

Secrétaire de séance : Madame CANTIN Carole.

Délibération n° 2024.07.06

Objet : DM1- Intégration des frais d'étude suivis de réalisation

Vu le Budget Primitif Général 2024 voté en date du 09 avril 2024,

Vu l'instruction générale M57,

Afin de satisfaire à l'obligation d'intégration des frais d'études suivis de réalisation, il convient de prendre une décision modificative au BP 2024.

Cette décision peut se synthétiser comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-231 : Immobilisations corporelles en cours	0.00€	55 000.00 €	0.00€	0.00 €
R-203 : Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	0.00€	0.00€	0.00€	55 000.00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00€	55 000.00 €	0.00€	55 000.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00€	55 000.00 €	0.00€	55 000.00€
Total Général	55 000.00 €		55 000.00€	

Après en avoir délibéré cette Décision Modificative a été approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme, Le 09 juiNet 2024,

Agnes ALFONSO-CHARIOL.

Maire de Sainte-Terre.